

Gérard LAHELLEC votre sénateur.

Une démocratie malmenée



Depuis le 10 juin 2024, il n'y a plus de vie parlementaire !

Mis en minorité dans 3 scrutins successifs, le Président de la République avait décidé seul et en toute hâte la dissolution de l'Assemblée Nationale pour, nous disait-il, « redonner la parole au peuple ». Majoritairement, la réponse a été très claire : il faut tourner la page des politiques des années précédentes et empêcher que l'extrême droite prenne le pouvoir.

Le Président de la République refuse d'entendre ce message. Il refuse d'admettre qu'à l'Assemblée Nationale, le bloc des gauches et écologistes est le plus important et qu'en toute logique, il aurait dû choisir un premier ministre en son sein. Il a préféré prolonger la vacance de l'exécutif et après deux mois sans gouvernement il a choisi de nommer à **Matignon un homme politique dont le parti n'a engrangé que 5,41 % des suffrages aux législatives**. Ce choix place le Rassemblement national en position d'arbitre et ne règle pas une situation politique dont Emmanuel Macron est le seul responsable.

Cette vacance prolongée de l'exécutif et ce « jeu » de poker menteur abiment notre démocratie. **Cela accrédite l'idée que voter n'est pas utile et que le vote n'a que peu d'incidence sur la politique suivie**. Cette instabilité institutionnelle ne peut que susciter de l'amertume et exacerber les insatisfactions de nombreux citoyens.

Par ailleurs, cette longue absence de gouvernement a des conséquences négatives sur nos concitoyens les plus précaires. En effet, tout est gelé. Les dossiers importants traitant les enjeux pour l'avenir sont au point mort (pouvoir d'achat, statut de l'élu, transformation écologique, amélioration des services publics...). Pourtant il y avait urgence en mai dernier, et cette urgence n'a pas disparu en dépit de la parenthèse enjouée et festive des Jeux de Paris 2024. De plus, l'absence d'interlocuteurs gouvernementaux interdit toute prise en compte sérieuse des nombreux dossiers qui secouent la vie des collectivités. Dans ce contexte, la récente révélation du ministre de l'Économie et des Finances

démisionnaire pour préparer de nouvelles coupes sombres dans les dépenses publiques sonne comme un double aveu : la politique gouvernementale est en échec et il faut se préparer à une nouvelle cure d'austérité.

La responsabilité de nos gouvernants devrait être d'apaiser la France et de dresser des perspectives sociales. La bataille pour le développement de nos services publics, l'écologie et la justice sociale est une urgence absolue car elle permettrait d'ouvrir des lendemains plus apaisés, plus justes, plus fraternels et, en somme, plus joyeux !

Un gouvernement, enfin ! Mais une équipe loin de l'union nationale promise !

Soixante-sept jours après la démission de l'équipe de Gabriel Attal et seize jours après l'arrivée de Michel Barnier à Matignon, la France a enfin son gouvernement. Au terme d'ultimes tractations entre le camp présidentiel et Les Républicains, ces négociations ont abouti à un gouvernement partagé à parts presque égales entre Renaissance et le parti de droite. 9 sénateurs de la majorité sénatoriale font ainsi leur entrée au gouvernement ! Chacun reconnaîtra les siens ; Le 45e gouvernement de la Ve République apparaît donc bien loin de l'union nationale promise...

Gérard Lahellec, votre sénateur.

Mes trois chantiers de rentrée

1. NOS ECOLES



J'ai posé une question écrite à la Ministre de l'éducation sur les conditions de la rentrée scolaire

Des milliers d'enfants en situation de handicap se retrouvent, en cette rentrée scolaire, sans solution de scolarisation adaptée (AESH). De trop nombreuses écoles effectuent cette rentrée avec un manque de moyens évident et les ajustements de dernières minutes en matière de carte scolaire aggravent les besoins de recrutement !

La presse en parle !

Sur les difficultés rencontrées par nos écoles Diwan...

L'enseignement de la langue bretonne constitue un formidable atout et un véritable levier de réussite et d'épanouissement pour notre jeunesse. Aujourd'hui plus de 20 000 élèves suivent un parcours d'enseignement dans un des trois réseaux d'enseignement : public (12.000), associatif Diwan (4.000) et privé catholique (5.400). Chacun de ces réseaux joue un rôle essentiel dans la dynamique positive constatée ces dernières années. C'est la raison pour laquelle j'entends poursuivre mes engagements pour soutenir le réseau Diwan confronté aujourd'hui à de graves difficultés financières.

2. NOS EHPADS



J'ai interpellé le Premier Ministre sur la situations des Ehpads et les services d'aides à domicile !

Dans le prolongement de l'engagement trans-partisan de nombreux maires de Bretagne, j'ai réuni 36 parlementaires bretons qui se sont joints à ma démarche.

Tous s'accordent sur le fait que la situation des EHPADS publics et associatifs ainsi que des services d'aides à domicile ne peut plus être remise au lendemain. Deux établissements sur trois sont en déficit ou dans une impasse financière totale.

Cette situation financière entraîne au mieux le report d'investissements nécessaires (réfection de toitures, achat de nouveaux lits etc.) et dans le pire des cas, un risque réel de fermeture laissant des personnes âgées vulnérables sans accompagnement.

Dans le contexte de la nomination du nouveau gouvernement, le Premier Ministre a appelé dimanche soir à travailler dans la « plus grande cohésion » et « fraternité ». Ce courrier est justement le fruit d'une volonté commune d'œuvrer pour « le bien public » à travers des mesures concrètes prises dans le cadre du Projet de loi de financement de la sécurité sociale dont l'examen viendra au Parlement dans les prochaines semaines. Plus largement, nous appelons la remise à l'ordre du jour de la loi Grand Âge tant de fois promise et repoussée. Si tout le monde est prêt à travailler, allons-y ! Soyons à la hauteur des attentes de nos concitoyennes et concitoyens.

[Lire le courrier](#)

3. NOTRE AGRICULTURE



Mon courrier au Préfet de région pour étendre la zone de vaccination des bovins à l'ensemble de la Bretagne a porté ses fruits !

J'ai alerté le préfet sur l'ampleur de la propagation du FCO et ses conséquences mortelles sur les cheptels de ruminants. Si plusieurs foyers de FCO ont été détectés en Ille-et-Vilaine, d'où l'intégration de ce département dans la zone régulée, le risque de propagation aux autres départements est avéré. Suite à mon interpellation, l'Etat a décidé d'étendre le dispositif à toute la Bretagne !

Je me suis rendu dans de nombreux comices agricoles des Côtes d'Armor au mois de septembre !

... à Camlez, Saint-Gilles Pligeaux, Saint-Nicolas-du-Pélem ou encore Laurenan. Je remercie les organisateurs et les maires pour leurs aimables invitations. N'ayant été en mesure d'honorer toutes les nombreuses invitations qui m'ont été faites, je tiens à assurer ici le monde agricole et toute la ruralité de mon engagement solidaire car il n'y a pas de ruralité vivante sans agriculteurs ! À l'occasion de mes prises de parole j'ai privilégié les deux axes qui me paraissent aujourd'hui prioritaires :

1. Veiller à ce que la future loi d'orientation agricole n'occulte pas le nécessaire retour de la valeur ajoutée des produits vers son lieu de production : la ferme.
2. Se donner les meilleurs atouts pour assurer le renouvellement des générations

En circonscription !



Inauguration de l'école publique Léa Nicolas à Saint-Nicolas-du-Pélem

Léa, qui fut successivement conseillère générale des Côtes-d'Armor et maire de Saint-Nicolas-du-Pélem, était d'origine très modeste. **Institutrice, elle fera du bénévolat sa passion, sa façon à elle de faire la différence au sein de sa communauté.** Tous ceux et celles qui l'ont côtoyée pourraient témoigner de sa force et ténacité exemplaire, de sa personnalité rassembleuse, de son sourire... une femme impossible à oublier ! Merci aux municipalités d'avoir fait le choix, dès 2022, d'inscrire dans le patrimoine culturel de notre Centre Bretagne, le nom de Léa Nicolas.

[Mon hommage](#)



Cérémonie d'ouverture de la ligne ferroviaire Dinan-Lamballe.

Après 12 mois de travaux, le service ferroviaire a été rétabli le 6 juillet. Le montant total des travaux de remise à neuf de la ligne est estimé à 54 M€. On remarquera que la part dominante de ce financement est assuré par les collectivités, au premier rang desquelles figure la région (44,70%). Je me félicite d'avoir contribué à l'aboutissement de ce plan de financement qui permet d'affirmer, une fois de plus, **l'attachement de nos collectivités au service public ferroviaire** et au transport comme bien public et commun !

[Voir plus](#)



Inauguration de l'antenne de la brigade de gendarmerie à Collinée

Fermée en 1995, **la gendarmerie de Collinée renaît donc de ses cendres** sous une autre forme et accueillera dès la semaine prochaine 10 gendarmes. Deux autres projets ont été retenus dans les Côtes d'Armor pour les sites de Evran et



Inauguration de la nouvelle usine des eaux à la commune de Ploufragan

Cet investissement de plus de 35 millions d'euros va permettre d'augmenter les capacités de production en eau potable. Relié au réseau d'interconnexion, il contribuera à **sécuriser l'approvisionnement en eau sur le**

celui de Cavan qui accueillera un service spécifique qui sera chargé de la police de l'environnement.

département. Il s'agit d'un bel ouvrage au service du bien commun des Côtes d'Armor.



Découverte de la 76e Foire Expo des Côtes-d'Armor à Saint-Brieuc

La Foire Expo **donne à voir l'activité économique, le savoir-faire et les projets des entrepreneurs du département.** 250 exposants étaient présents dans de nombreux secteurs d'activités : aménagement de la maison, loisirs, gastronomie, produits du terroir, artisanat, automobiles...

Cet évènement a mis à disposition aussi bien des animations pour les enfants que des moments de réflexion organisés notamment par Entreprendre Au Féminin Bretagne. C'est une belle vitrine de l'entreprenariat costarmoricain, ouverte à toutes et tous !



Réunion de travail de l'AMF22 sur la mise en application de l'objectif ZAN

La loi Climat et résilience de 2021 a posé un objectif de zéro artificialisation nette (ZAN) à l'horizon de 2050 qui tend à limiter les constructions neuves. La mise en œuvre des dispositifs s'avère plus compliquée dans les zones rurales où se trouvent des espaces disponibles et des terres agricoles et où nous avons les plus grands besoins d'infrastructures, de logements, de services publics et de transports... **Il conviendra très vite de revoir la copie et d'assortir la loi de dispositions permettant d'entendre les contributions et propositions des élus locaux.**

Permanence parlementaire :
1 ter rue du 71e régiment d'infanterie, 22000 Saint-Brieuc

[Se désinscrire](#)